



COMPTRE-RENDU DES CSE SIÈGE du 5 février 2025

france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

« Y aurait-il encore trop de « bleus » à la rédaction nationale de France Télévisions ? »

Pourtant certains affichent 25 ans, voire, 30 ans de carte de presse, loin d'être « des bleus », non ? Ah mais peut-être ne parle-t-on pas du même « bleu », « un bleu à l'âme » ? Un « bleu » qu'on ne saurait, ni respecter, ni écouter ?



FÉVRIER 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



CSE Extraordinaire – Opposition à la dégradation des conditions de travail

2. Risque grave pour la santé des salariés de la rédaction nationale : un management toxique dénoncé

Depuis plusieurs années, la situation des salariés de la rédaction nationale ne cesse de se détériorer, notamment depuis la disparition du Soir 3. Le malaise est profond et généralisé, comme en témoignent les nombreux retours des salariés :

- 24 témoignages de souffrance au travail avaient déjà été signalés.
- Le 5 février, 13 nouveaux témoignages sont venus confirmer cette réalité.

CFDT-FTV.FR



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Ces témoignages révèlent une forte iniquité dans la gestion des ressources humaines :

- Inégalités d'accès aux responsabilités, aux augmentations salariales, aux formations et aux missions à l'étranger.
- Absence de transparence dans les décisions hiérarchiques, favorisant la cooptation et l'exclusion de certains salariés, notamment d'anciens journalistes de France 3.
- Dévalorisation des compétences et rigidification des processus de travail, entraînant un déclassement des métiers.
- Cas de maltraitance managériale, allant de la placardisation à des humiliations répétées, générant stress, pertes de confiance et arrêts maladie.

La situation est suffisamment préoccupante pour être comparée à la crise sociale de France Télécom par une sociologue consultée sur la question.

Face à ces alertes, la direction a adopté une posture de déni, avançant l'anonymat des témoignages comme un frein à l'action. Pourtant, cet anonymat traduit avant tout un manque de confiance des salariés envers leurs dirigeants. En 2023 déjà, la médecine du travail avait alerté sur ces problématiques sans qu'aucune action significative ne soit mise en place.

En conséquence, une résolution demandant une expertise dans le cadre d'une alerte santé a été adoptée à l'unanimité (19 votes pour) transmise à l'inspection et à la médecine du travail.

FÉVRIER 2025

1. Suspension du détachement des JRI pour les reportages sportifs : une externalisation injustifiée

L'annonce brutale de la direction de l'Information de geler les détachements des JRI (Journalistes Reporters d'Images) de la rédaction nationale vers la direction des sports a provoqué une vive réaction des élus et des salariés. Cette décision a été prise sans concertation préalable, illustrant une fois de plus une gestion opaque et un mépris des principes de dialogue social que nous défendons.

La direction affirme qu'il ne s'agit pas d'un arrêt définitif mais d'un ajustement budgétaire. Pourtant, la suppression progressive des moyens internes au profit de prestataires externes soulève une incohérence majeure :

- Comment justifier le recours à des prestataires alors que l'on réduit l'activité des salariés en interne ?
- Pourquoi affaiblir un service qui a prouvé sa capacité à optimiser les coûts et à maintenir une qualité reconnue ?

Les élus ont dénoncé cette logique de casse sociale, qui privilégie la rentabilité immédiate au détriment des salariés et du service public. La CFDT, fidèle à ses valeurs de justice sociale et de respect des travailleurs, exige que toute décision impactant les effectifs et les conditions de travail fasse l'objet d'une concertation et d'une recherche d'alternatives viables.

Par ailleurs, les problèmes de sous-effectifs ne sont pas nouveaux : en 2024, cinq postes avaient déjà été gelés. La direction annonce aujourd'hui le recrutement de trois personnes, tout en refusant de remplacer les deux autres postes. Cet argument budgétaire est difficilement recevable quand, dans le même temps, des financements sont trouvés pour externaliser.

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

La médecine du travail a également mis en avant une montée en souffrance des salariés du service JRI, l'incertitude professionnelle affectent directement leur santé.

Nous dénonçons une gestion court-termiste qui fragilise les équipes, dégrade la qualité des productions et crée un sentiment d'abandon chez les salariés.

CSE Ordinaire – Drogation du temps de travail pour Paris-Nice 2025

La direction a sollicité une dérogation exceptionnelle pour augmenter la durée maximale du travail hebdomadaire de 48 à 60 heures entre le 9 et le 16 mars 2025, afin d'assurer la couverture du Paris-Nice.

Si cette demande s'inscrit dans la nécessité d'une gestion optimale des ressources sur un événement ponctuel, les élus ont insisté sur l'importance du respect des conditions de travail. Le planning prévisionnel proposé prévoit un maximum de 55 heures travaillées, avec le maintien des temps de repos réglementaires :

- 9 heures minimum entre deux vacations, contre 11 heures en situation normale.
- 24 heures de repos hebdomadaire, avec un complément de 9 heures continues en cas de forte activité.

Conscients des exigences du terrain, les élus ont accepté cette dérogation tout en exigeant un bilan précis après l'événement pour garantir qu'aucun abus n'ait eu lieu. Un avis en ce sens a été adoptée à l'unanimité (20 votes pour).

FÉVRIER 2025

Conclusion : Défendre le service public et les salariés, une nécessité

Les valeurs de la CFDT sont claires : dialogue social, équité et respect des salariés. Nous nous opposons fermement aux décisions de la direction qui affaiblissent les équipes, externalisent l'activité et dégradent les conditions de travail.

- **Nous exigeons une gestion transparente et concertée des effectifs.**
- **Nous refusons l'externalisation abusive qui privilégie les intérêts privés au détriment des salariés.**
- **Nous défendons la santé et le bien-être des travailleurs, et demandons des actions concrètes contre la souffrance au travail.**

Les organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, SNJ, UNSA, CGC) restent mobilisées pour faire entendre la voix des salariés et défendre un service public de qualité, respectueux de ceux qui le font vivre.

- Lire [ICI](#) la résolution sur le point alerte sante Rédaction nationale (CSEx 2025.02.05)
- Lire [ICI](#) Avis sur la dérogation horaire Paris-Nice (CSE 2025.02.05)

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)



[Nos Délégués syndicaux centraux](#) Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - cfdtgroupe@francetv.fr